



19 juin 2013

## PROTCOLE 2013-2015

### Réunion du 14 juin 2013

**Malgré un contexte économique et budgétaire difficile le Directeur Général a confirmé la volonté du gouvernement de réaliser un protocole 2013-2015. Protocole qui sera placé sous le signe de « l'équité » et qui garantira le maintien de l'unité de la DGAC au sein de la Fonction Publique d'Etat.**

**Il a également souligné la mobilisation "historique" des personnels DGAC le 12 juin contre le projet SES2+ et précisé que le gouvernement s'opposera à la séparation Opérateur/Autorité de surveillance et Régulateur.**

Dans sa déclaration liminaire FO a rappelé sa volonté de négocier un protocole équilibré et dénoncé le retard sur les avancements 2013 et sur la NBI 2012. **FO a regretté que le gouvernement se positionne si tardivement sur SES2+.**

Le calendrier protocolaire prévu est le suivant : prochaines réunions 25 et peut-être 27 et 28 juin avec possibilité de report les 4 et 5 juillet. Dans tous les cas de figure la négociation protocolaire devrait aboutir début juillet. **Afin de donner aux personnels des garanties de lisibilité sur l'avenir et un accompagnement solide et social du changement FO s'attachera à retrouver les équilibres et les mesures demandées inscrites dans le texte final.**

**La V1 exprime des contraintes fortes et un accompagnement en point d'interrogation !!**

- Réduction d'effectif (-300 ETP).
- Restructurations et fermetures de services tant pour la DSAC (délégations territoriales) que pour la DSN (Approches, Tours, BRIA, maintenances, etc...).

**FO défend le principe de ne pas imposer de mobilité forcée aux agents et des mesures d'accompagnement significatives pour ceux qui souhaitent quitter un service restructuré. Le problème est encore plus aigu dans le cas des TWR où le maintien sera quasi impossible !! FO a rappelé que la sécurité des usagers et les conditions de travail des personnels doivent impérativement être préservées.**

### Sur le plan indemnitaire

La DGAC a fait des propositions de principes dans l'optique de la mise en œuvre d'un futur régime indemnitaire pour les personnels techniques (IESSA/ICNA/TSEEAC/IEEAC) en 2015 et qui fera l'objet d'un GT sur la durée du protocole.

Pour la période des 3 ans à venir que la DGAC souhaite considérer comme transitoire, **l'administration propose la « déconnexion » des primes entre elles. FO rappelle que la plupart des primes des corps techniques sont calculées sur la base d'un pourcentage de la prime de technicité ou de l'EVS pour les IESSA.** Ainsi par une simple évolution de la « technicité » en quasi-totalité les primes sont automatiquement revalorisées et les équilibres et « les connexions entre différents corps » en place aujourd'hui sont maintenus.

**Par cette déconnexion la DGAC rompra les équilibres !! La proposition de la V1 se contente de revaloriser « séparément » la prime de technicité, le Sup-ISQ et la PEQ dans des proportions qui seront définies pour chacune. Aucune précision sur les montants envisagés, une seule certitude : certains corps et métiers connaîtront PEU voire PAS de revalorisation !!!**

FO a rappelé que les primes des personnels techniques sont gelées depuis 2009 ce qui implique une forte baisse du pouvoir d'achat des personnels. Il en est de même de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique qui sera encore gelé pour 2014 ! **FO a demandé une revalorisation sur 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.**

**SEUL FO a demandé le maintien du dispositif indemnitaire actuel pour la durée du protocole !! Dans le cas contraire de nombreuses primes ne seront pas réévaluées (ISC, ISH, ISQ, prime ESARR 5 Centrale Énergie et CMS, prime de polyvalence, IS, etc....).**

- **Personnels Equipement** : aucune proposition concrète n'a été faite pour les agents du STAC et du SNIA. Sur le plan indemnitaire FO a rappelé que certains d'entre eux attendent encore la prime spécifique promise fin 2012 et que tous les agents doivent être concernés (fonctionnaires, Ouvriers, agents contractuels).

**La DGAC s'est contentée de noter sans apporter de réponse. Peut-être dans la V2 ?**



## Mesures statutaires proposées dans la V1

- **ICNA** : modification du statut permettant d'augmenter le temps de stagiaire pour les EP/SP (3 ans) et la possibilité d'un 3ème séjour ICA (3 fois 3 ans),
- **IEEAC et IESSA** : création d'un grade à accès fonctionnel (GRAF) (2% par an pour atteindre 10% en 2018) et prise en compte de nouvelles fonctions CUTAC pour les IESSA,
- **TSEEAC** : prise en compte de nouvelles fonctions pour l'accès RTAC (contrôleurs d'aérodrome) et CTAC (Chef CA et enquêteurs BEA), création d'une voie Sélection Pro vers IEEAC pour certains TSEEAC CTAC à hauteur de 10% des recrutements du corps IEEAC soit 1 poste par an, 2 les bonnes années !! Sachant que l'examen Pro IEEAC est loin de « faire le plein » de candidats, est-il bien utile de créer un accès supplémentaire ??

### FO a rappelé ses revendications :

- **ICNA** : améliorer l'accès au grade d'Ingénieur en Chef,
- **IESSA** : création d'un Grade HEA,
- **TSEEAC** : élargissement des fonctions RTAC (VT Roissy, Concepteurs de procédure....) et CTAC (Chef CE, Chef BRIA, Chef BTIV, CTE, IR,.....).

Là encore la DGAC a noté les demandes des uns et des autres sans rien valider.

## Evolution des services

### Pas vraiment de surprise par rapport aux annonces des GT pré-protoculaires, sauf la « longueur » de certaines listes :

- **Fermeture des BRIA (regroupement sur Bordeaux avec BNI et CMS + 2 H15 à définir).**

FO a demandé le maintien du Bourget et de Marseille H15 ainsi qu'une « antenne » en Corse avec vocation de reprise progressive par Marseille au fil des départs des agents de Corse. Des évolutions techniques sont indispensables avant tout regroupement des BRIA / BNI / CMS. FO a également rappelé que les CMS devront assumer Cautra et Co-flight en parallèle jusqu'à l'évolution de tous les centres de contrôle prévue en 2020 !!

- **Suppression de 12 délégations.**

- **Fermeture de 12 aérodromes.**

FO a rappelé les impératifs de sécurité, d'aménagement du territoire et les impératifs "politico-économiques".

### Entre les BRIA, les délégations et les TWR cela fait beaucoup de services très majoritairement à population TSEEAC qui sont restructurés !!!

- **Reclassement d'Approches (objectif DSNA : 5).**

La DSNA souhaite transférer les APP de Grenoble, La Rochelle et Rodez et lancer une réflexion sur le SIV W de Paris (LFRG, LFOP, LFOB, LFPT). FO a demandé qu'une étude justifie ou pas ces transferts. Rien n'oblige à fermer des APP pour améliorer le SIV.

- **Réduction du nombre de superviseurs techniques au CESNAC et dans les CRNA.**

Une étude doit être lancée afin d'assurer une supervision réactive et de qualité. La réduction de superviseurs ne se décrète pas.

- **Modifications des conditions de travail des contrôleurs en équipe.**

FO a rappelé que les textes actuellement en vigueur doivent être respectés dans leur globalité pour TOUS les contrôleurs et que le principe d'un jour sur deux doit être maintenu.

- **Instructeurs CA TSEEAC de l'ENAC.**

Pour le maintien de la mention d'unité, FO a rappelé la « souplesse » nécessaire quand au lieu de maintien. L'administration ne remet pas en question les accords passés avec FO l'année dernière.

- **Gestion de l'approche de DZAOUZLI.**

FO a confirmé la situation complexe de la gestion des vols IFR et demandé qu'une solution qui garantisse la sécurité des vols et des contrôleurs face aux aspects règlementaires soit mise en œuvre au plus tôt. Cela signifie la création d'espaces aériens contrôlés et la mise en œuvre d'un service d'APP rendu localement dans le cadre actuel (ICNA) ou bien dans le cadre des évolutions d'interface TWR-APP demandées par FO et adaptées spécifiquement au contexte de Mayotte.

- **Management DSNA et création DIRNA**

FO estime que le regroupement DO / échelon central DSNA n'est pas justifié. L'administration nous assure ne pas en avoir l'intention mais seulement l'objectif d'améliorer certains processus.

FO estime que la réflexion sur la DIRNA/SO n'est pas finalisée et que la mise en œuvre des aspects techniques et exploitation doit être reportée car aucune étude n'a démontré un gain opérationnel mais par contre nous pouvons nourrir des craintes sur l'impact ressources humaines. Même si aujourd'hui on nous assure du maintien des postes (en particulier ceux des chefs de service) rien n'est moins certain à moyen terme et FO a identifié un risque certain sur tout l'encadrement intermédiaire (d'ass de sub à chef de div) qui est le débouché de carrière des IESSA, ICNA et TSEEAC. FO a besoin d'assurances sur le maintien (à minima !!) des parcours de carrière avant de s'engager dans cette voie.

## Mesures d'accompagnement en cas de restructuration

Ces mesures devront être à la hauteur des demandes de la DGAC et ne pas pénaliser les personnels tant sur le plan statutaire, qu'indemnitaire ou personnel. La DGAC n'a fait aucune proposition de garantie statutaire ...

Seuls les principes d'une priorité métier ou géographique ont été évoqués, la PRS (mesure mobilité et restructuration commune à la FP) est toujours d'actualité et le Secrétariat Général évoque la création d'une « Prime de redéploiement » sur laquelle nous n'avons aucune information à ce jour.

La journée de réunion n'a pas permis d'aller au bout des 61 pages du protocole..... suite le 25 juin 2013 !

## Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

Contacts SNNA-FO : Thierry MOROT Pierre MEYBON

